

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THEZIERS**

Séance du 23 FEVRIER 2022

Etaient présents : MM. ALLOSIA Vincent, ARTERO Geneviève, CASTAN Catherine, DALLARA Philippe, FERRARI Hervé, GARCIA-FAVAND Murielle, GAZAVE Bérengère, ILDEVERT Corinne, LAZOU Christian, LEROY Mireille, PATROUILLAULT Joëlle, TARDIEU Adrien

ABSENTS MAIS AVAIENT DONNE PROCURATIONS :

ABSENTS EXCUSES : MM. DUPLAA Arnaud, MICHEL Christian, PONGE Anthony

1. Désignation du secrétaire de séance

Bérengère GAZAVE est désignée à l'unanimité.

DEL2022_010 – Transfert de la compétence « travaux de premier établissement, de renouvellement et d'extension des réseaux d'éclairage public » au Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de transférer au SMEG la compétence "Eclairage public" pour les travaux d'investissement, à l'exclusion de la maintenance qui relève de la responsabilité de la commune. Le transfert de la maintenance du réseau d'éclairage public sera conditionné à une délibération spécifique de la commune dans un second temps.

Avant tout transfert effectif de la compétence, le SMEG réalisera un audit portant sur la sécurité des installations d'éclairage public afin de déterminer les éventuels travaux de mise en sécurité électrique et mécanique nécessaires, sauf si celui-ci a déjà été réalisé en tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'électricité.

DEL2022_011 – Mise en place d'équipements vélo

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place d'équipements vélo, sa réalisation et son entretien sur le territoire de la commune de Théziers par la Communauté de communes du Pont du Gard.

DEL2022_012 – Acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées AH 115, AH 144, AH 298, AH 299, AH 300 et AH 306 appartenant à la société SIKa France SAS

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées AH 115, AH 144, AH 298, AH 299, AH 300 et AH 306, d'une superficie de 16 146 m², appartenant à la société SIKa France SAS.

DEL2022_013 – Approbation de principe de la vente à Madame Inès GAILLAC de la future parcelle jouxtant la parcelle AK 210

Suite à la demande de Madame Inès GAILLAC, l'Assemblée, à l'unanimité, approuve le principe de la vente de la future parcelle jouxtant l'habitation sise AK 210 et dit que la cession pourra intervenir, sous réserve que la procédure d'intégration dans le domaine privé de la commune puisse être menée à son terme.

DEL2022_014 – Désignation d'un président de séance pour le vote du compte administratif Commune 2021

L'Assemblée, à l'unanimité, désigne Monsieur Christian LAZOU secrétaire de séance pour le vote du compte administratif 2022 du budget commune.

DEL2022_015 – Vote du compte administratif 2021 – Commune

L'Assemblée, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2021 du budget principal Commune, dont les résultats sont ainsi résumés :

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	826 690.63	1 017 042.51
	Investissement	202 157.08	528 748.90
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	0.00	494 447.94
	Report en section d'investissement	35 727.53	0.00
TOTAL		1 064 575.24	2 040 239.35
Restes à réaliser	Fonctionnement	0.00	0.00
	Investissement	169 616.21	6 754.20
RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	826 690.63	1 511 490.45
	Investissement	407 500.82	535 503.10
TOTAL CUMULE		1 234 191.45	2 046 993.55

DEL2022_016 – Vote du compte de gestion 2021 – Budget Commune

L'Assemblée, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Il est adopté à l'unanimité.

DEL2022_017 – Affectation du résultat – Budget Commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SF 1068	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	- 35 727.53		326 591.82	169616.31	-	128 002.18
				6754.20	162 862.11	
FONCT	552 893.25	58 445.31	190 351.88	Recettes		684 799.82

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12	684 799.82 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0.00 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	684 799.82 €
Total affecté au c/ 1068 :	0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU Déficit à reporter (ligne 002)	0.00 €

DEL2022_018 – Vote du budget primitif 2022 – budget principal commune

Le budget principal 2022 est approuvé, par chapitre, à l'unanimité, selon la synthèse établie comme suit :

Recettes de fonctionnement	
002 - Report en section de fonctionnement	684 799.82
70 – Prod. de serv, domaine, ventes divers	27 200.00
73 - Impôts et taxes	586 500.00
74 - Dotations, subventions, participations	228 500.00
75 - Autres produits de gestion courante	30 050.00
TOTAL	1 557 049.82

Dépenses de fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	362 740.00
012 - Charges de personnel	438 350.00
014 – Atténuations de produits	2 000.00
022 - Dépenses imprévues	15 000.00
023 -Virement à la section d'investissement	491 031.49
042 -Opér.d'ordre transferts entre sections	1 323.00
65 -Autres charges de gestion courante	208 550.00
66 - Charges financières	22 000.00
67 - Charges exceptionnelles	2 300.00
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	13 455.33
TOTAL	1 557 049.82

Recettes d'investissement	
001 - Solde d'exé. de la section d'invest. reporté	290 864.29
045 - Comptabilité distincte rattachée	50 000.00
040 -Opér. d'ordre transferts entre sections	1323.00
10 -Dotations, fonds divers et réserves	26 000.00
13 -Subventions d'investissement reçues	103 057.00
021 – Virement de la section de fonctionnement	491 031.49
TOTAL	969 029.98

Dépenses d'investissement	
16 - Emprunts	34 000.00
20 - Immobilisations incorporelles	111 960.00
21 - Immobilisations corporelles	773 069.98
045 - Comptabilité distincte rattachée	50 000.00
TOTAL	969 029.98

DEL2022_019 – Désignation d'un président de séance pour le vote du compte administratif Assainissement 2021

L'Assemblée, à l'unanimité, désigne Monsieur Christian LAZOU secrétaire de séance pour le vote du compte administratif 2022 du budget assainissement.

DEL2022_020 – Vote du compte administratif 2021 – Budget annexe assainissement

L'Assemblée, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2021 du budget annexe Assainissement, dont les résultats sont ainsi résumés :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Réalisations de l'exercice	Exploitation	58 791.02	64 547.27	5 756.25
	Investissement	52 310.34	47 162.80	-5 147.54
Reports de l'exercice N-1	Report en section d'exploitation	1 573.80	0.00	
	Report en section d'investissement	0.00	132 975.88	
TOTAL		112 675.16	244 685.95	132 010.79
Restes à réaliser	Exploitation			
	Investissement			
RESULTAT CUMULE	Exploitation	60 364.82	64 547.27	4 182.25
	Investissement	52 310.34	180 138.68	127 828.34
TOTAL CUMULE		112 675.16	244 685.95	132 010.79

DEL2021_021 – Vote du compte de gestion 2021 – Budget annexe Assainissement

L'Assemblée, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du budget annexe Assainissement, dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Il est adopté à l'unanimité.

DEL2022_022 – Affectation du résultat – Budget annexe Assainissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SF 1068	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	132 975.88		- 5 147.54	0.00	0.00 €	127 828.34
				0.00		
FONCT	- 1573.80	0.00	5 756.25	Recettes		4 182.45

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12	4 182.45 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0.00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		4 182.45 €
Total affecté au c/ 1068 :		0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU		
Déficit à reporter (ligne 002)		€

DEL2022_023 – Vote du budget primitif 2022 – budget annexe assainissement

Le budget annexe Assainissement 2022 est approuvé, par chapitre, à l'unanimité, selon la synthèse établie comme suit :

Recettes d'exploitation	
002 - Report en section de fonctionnement	4 182.45
042 - Opér.d'ordre transferts entre sections	26 984.56
70 - Ventes de produits, prest., marchandises	27 000.00
74 - Subvention d'exploitation	3 800.00
TOTAL	61 967.01

Dépenses d'exploitation	
002 - Résultat d'exploitation reporté	0.00
011 - Charges à caractère général	6 919.89
042 - Opér.d'ordre tranferts entre sections	48 047.12
66 - Charges financières	7 000.00
TOTAL	61 967.01

Recettes d'investissement	
001 - Report section d'investissement	127 828.34
040 - Opér. d'ordre transfert entre sections	48 047.12
10 – Dotations, fonds divers et réserves	1 500.00
13 - Subventions d'investissement	9 229.00
21 - Immobilisations	0.00
TOTAL	186 604.46

Dépenses d'investissement	
040 - Opér. d'ordre tranferts entre sections	26 984.56
16 - Emprunts et dettes assimilés	22 300.00
20 – Immobilisations incorporelles	30 000.00
21 - Immobilisations corporelles	107 319.90
TOTAL	186 604.46

DEL2022_024 – Constitution d’une provision pour risques

Suite à la liquidation judiciaire de la Ribambelle des Pains, l’Assemblée, à l’unanimité décide de constituer une provision pour risques d’un montant total de 13 455.33 €,

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Le maire
Murielle GARCIA-FAVAND